



Sous le Caquetoire...

Ch'tiot journal Chaumontais

Chaumont-sur-Tharonne 2023 N°5



Mairie

✉ 10, rue de Romorantin

☎ 02.54.88.84.00

@ contact@chaumont-sur-tharonne.fr

🌐 <https://www.chaumont-sur-tharonne.fr>



**Panneau
Pocket**



Cœur de Sologne
Communauté de Communes



Sologne
VAL DE LOIRE





La mutualisation entre communes : une démarche forcée ?

Partager des moyens de différente nature entre collectivités, sans ajouter de nouveaux cadres juridiques - apte à perdre tout administré, reflète une prise de conscience à l'échelle des territoires de la nécessité de se positionner :

- Là où l'état se désengage,
- Là où des économies financières sont indispensables,
- Là où les synergies existent en cohérence avec l'action départementale.

Plus concrètement, la récente réorganisation des lieux de scolarisation des enfants, désignée comme étant un Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Chaumont-sur-Tharonne _ Villeny _ Yvoy-le-Marron traduit cette entente permettant de maintenir des classes au sein de nos écoles.

L'intercommunalité exprime dans ses propositions une volonté constante de coopération et de développement du service public et services associés.

L'urbanisme a été transféré et les dossiers de déclaration de travaux et permis de construire sont instruits au sein de Cœur de Sologne. France-Services, les services des bibliothèques, l'engagement dans la création d'un pôle santé à Lamotte-Beuvron, la mise en place d'une police intercommunale, la gestion des piscines, le futur transfert de la gestion eau-assainissement...sont autant d'initiatives conduisant à améliorer les conditions de vie rurale.

Mais à quel prix ? Les études montrent que les économies attendues ne sont pas au rendez-vous. Les raisons s'expliquent par l'ensemble des transitions et évolutions juridiques en cours, par une mise à niveau d'investissements non réalisés dans les années passées, par des nouvelles exigences de nos concitoyens.

2023 a été une année difficile pour notre collectivité, avec de nombreux changements de personnel, des fonctions à repréciser ; en raison de ma santé défaillante, qui ne m'a pas permis d'être toujours disponible dans le suivi des événements de la commune. Toutefois, l'équipe municipale est très confiante dans l'avenir et a su réagir face à ces situations.

Chaumontaises, Chaumontais, nous vous souhaitons le meilleur pour 2024, une santé olympique dans un environnement apaisé et de profiter au mieux de notre cadre de vie rurale.

« Le Maire, Laurent Auger »

Sommaire

• Editorial	3
• Education-Jeunesse	4
• Budget-Finances	7
• Urbanisme-PLU-Environnement-Eau et assainissement	9
• Travaux-Voirie-Sécurité-Patrimoine Communal	10
• Solidarité-Affaires Sociales-Logement	12
• Animations-Fêtes et Cérémonies-Vie associative	14

• Développement économique-tourisme	19
• Comité patrimoine historique	20
• Communication-Culture-Numérique	21
• Vie municipale	22
• Cœur de Sologne	23
• Infos pratiques	24
• Etat civil	27
• Si Chaumont m'était conté	28
• Ch'tiot Caquetoire	29

L'école et ses activités

Les jeunes Chaumontais sont reconnus pour leur fervor sportive, culturelle et environnementale !

Leur vitalité et leur courage sont mis en lumière de nouveau cette année, à l'occasion de la course solidaire au profit de l'association « ELA », qui vient en aide aux enfants atteints de leucodystrophie.

Le sport étant un enjeu pour la santé, les élèves ont suivi une initiation à la pratique du football, grâce au partenariat de l'école avec l'Union Sportive Chaumontaise. Ils ont aussi pu découvrir la pratique du badminton, à l'occasion de la sortie scolaire aux Masters de Badminton d'Orléans, pour peut être susciter des passions futures.

L'aspect culturel a été abordé autour des danses traditionnelles locales, avec l'intervention de l'UCPS*, qui a permis aux élèves de préparer un beau spectacle de danses folks pour la kermesses de l'école en juin, au grand bonheur des parents.

La préoccupation environnementale est également enseignée par le biais des ateliers sur le thème du recyclage orchestrés par le SMICTOM et de l'opéra-

tion "Nettoyons la nature" à l'étang du Mardelay, où les sacs poubelles peignent à contenir des déchets. Les élèves de CM1/CM2 ont eu la chance de visiter la Maison de la Loire.

Côté culture, les bénévoles de la bibliothèque ont entraîné les jeunes dans un voyage poétique à travers l'hiver, les voyages et les femmes exploratrices. Comme chaque année, l'animation "école et cinéma" a été à l'honneur, pour permettre aux enfants de découvrir le cinéma sous un nouvel angle. Les élèves ont également contribué à l'enregistrement du projet radio des CM, diffusé sur le site du collège Jean Rostand à Lamotte Beuvron.

Afin de développer leur fibre artistique, les enfants ont créé une fresque sous le préau de l'école sur le thème du désert, en collaboration avec Bernard Lafont et l'association des Grenades Roses, qui a participé au Rallye des Gazelles en 2022. Une action de solidarité a également été proposée avec cette association, sur l'hygiène, ce qui a permis de sensibiliser les enfants à l'importance de la santé buccodentaire.



Fresque réalisée par Bernard Lafont et les élèves du bois fraisier

*Union pour la Culture Populaire en Sologne



Rentrée 2023 - Une rentrée inédite

Le lundi 4 septembre, 61 élèves ont effectué leur rentrée scolaire avec enthousiasme à Chaumont-sur-Tharonne. Rentrée inédite et particulière, avec la mise en place du RPI, puisque seuls les élèves de grande section, CP et CE1 sont à l'école du bois fraisier, tandis que les autres élèves ont fait leur rentrée à Villeny (CE2, CM1 et CM2 avec 57 élèves) et à Yvoy-le-Marron (PS et MS avec 35). Cette journée de rentrée s'est déroulée, dans une ambiance joyeuse et détendue.

Ce regroupement a été un travail d'organisation et de planification, facilité par un adjoint et un conseiller municipal de chaque commune au travers d'un comité de pilotage (COPIL).

Les élèves ont rapidement pris leurs repères, s'adaptant aux nouveaux environnements, aux enseignants et aux transports, et se liant d'amitié avec de nouveaux camarades.

Equipe pédagogique de Chaumont

MS/GS Simon Karine—CP Farrugia Audri Elodie—CE1 Farrugia Audri Christian



L'APE, en action ...



L'Association des Parents d'Élèves est le super-héros de l'école!

Les membres organisent toute une multitude d'activités pour chouchouter les enfants. Le carnaval ? Une parade de stars défilant dans les rues de Chaumont ! La chasse aux œufs de Pâques ? Organisée à l'étang du Mardelay, c'était un vrai régal pour les yeux et les papilles. La kermesse ? Trop bien ! Et le repas de fin d'année scolaire ? Un réel festin !

Même Halloween était un succès fou avec des animations et des danses endiablées. Et, en décembre, le Père Noël lui-même a distribué des cadeaux aux enfants après un spectacle de Noël éblouissant.

L'APE permet aux travers de ses manifestations de récolter des fonds afin de co-financer les activités, les projets et les

N
O
U
V
E
A
U



L'APE Chaumontaise est devenue

« APE 1 2 3 Sologne. »



Présidente : **Vanessa Cabourg** (CM2) résidente Yvoy-le-Marron

Vice-Présidente : **Katy Patane** (CE2) résidente Chaumont-sur-Tharonne

Trésorière : **Léa Lotin** (MS-GS) résidente Yvoy-le-Marron

Trésorière adjointe : **Stella Gautherot** (GS) résidente Chaumont-sur-Tharonne

Secrétaire : **Nathalie Latour** (CE2) résidente Chaumont-sur-Tharonne

Secrétaire adjointe : **Audrey Limet** (CE1) résidente Yvoy-le-Marron

Contact : ape123sologne@gmail.com

Facebook : **APE 123 Sologne**

Remise des prix CM2



Chaque année, les élèves de CM2 sont récompensés pour leurs accomplissements en primaire par la commune. La cérémonie de remise des prix, qui se déroule en présence des parents, est organisée par les membres de la commission enfance-jeunesse. Après la cérémonie, les familles, enseignants et animateurs et élus se réunissent autour d'un buffet sucré pour échanger et partager un moment convivial. C'est un instant privilégié avant que les enfants ne poursuivent leur parcours au collège.

Accueil Péri et Extrascolaire



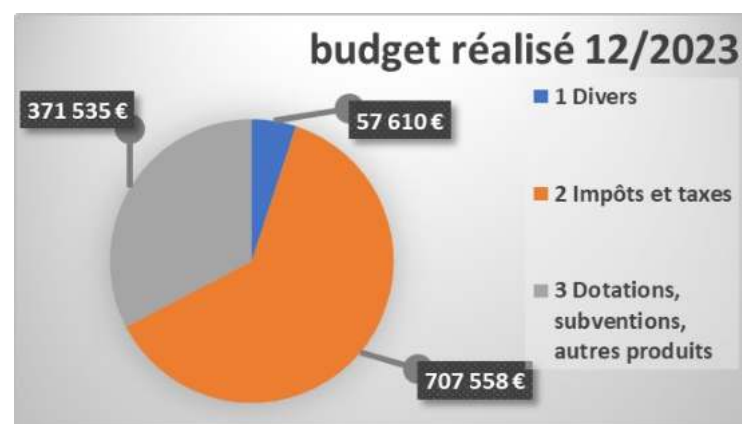
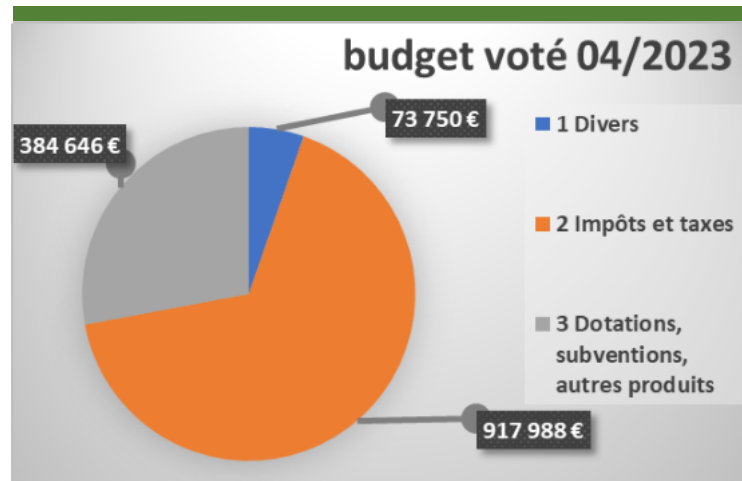
Les équipes en charge des accueils péri et extrascolaires fournissent des expériences ludiques et pédagogiques pour les enfants pendant les vacances, les journées des mercredis ainsi que le matin et le soir à la garderie. Des moments où l'enfant, a la possibilité de participer à des activités amusantes et éducatives tout en se créant des souvenirs inoubliables !

Le camp de quatre jours à Cloyes-sur-le-Loir, pour sa deuxième année, est un exemple parfait de cet engagement, avec des animateurs passionnés et une responsable, Marion, qui crée un environnement bienveillant.

L'équipe d'animation travaille en étroite collaboration avec les agents de cantine pour améliorer le sens du goût des enfants. Ils organisent des journées à thème telles que la création de gâteaux ou des repas préparés par les enfants.

En guise de clôture de cette année 2023, un spectacle de Noël a été présenté à l'Espace Tharonne pour les enfants fréquentant les services de la commune.

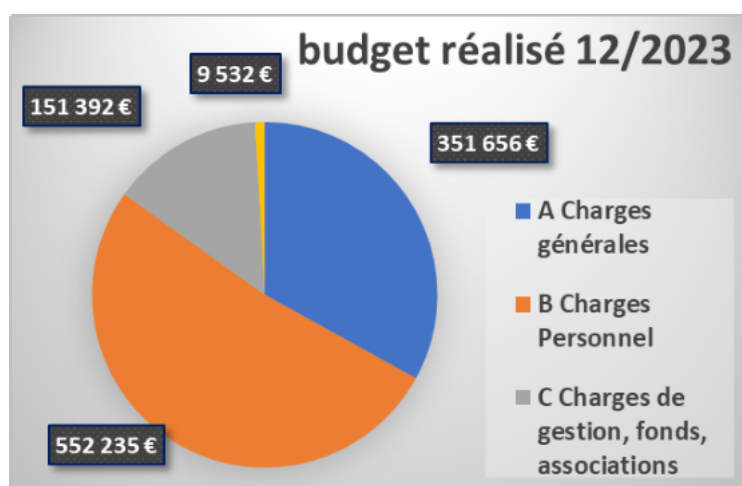
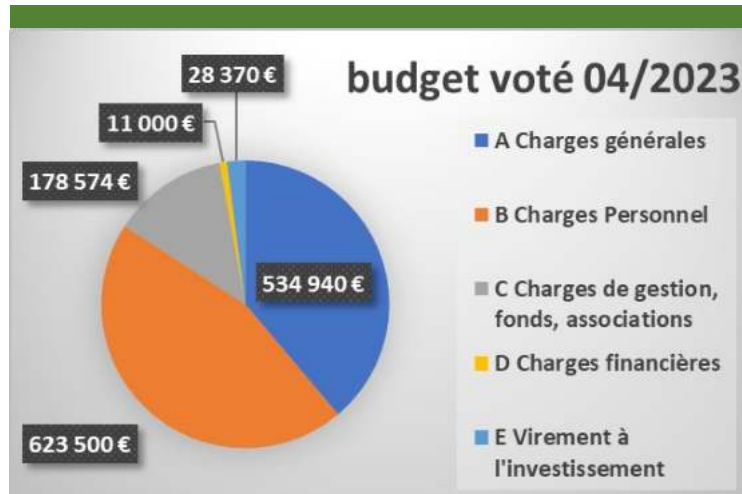




RECETTES 2023

Au 1^{er} décembre, les données comptables font apparaître - ci-contre - des recettes votées d'un montant total de 1 376 384 € et des recettes réellement perçues de 1 365 703 €, soit un pourcentage de réalisation de 82,6 %. Dans l'attente de versements complémentaires (intercommunalité, fonds départemental, droits de mutation...) , nous devrions atteindre une valeur conservatrice d'environ 95% pour l'exercice 2023 (105% en 2022).

De 2018 à 2022, les ressources fiscales et dotations ont progressé de 7 % et il faut rappeler que le taux communal de la taxe foncière bâti et non bâti est resté stable entre 2022 et 2023. La part d'augmentation de 7,05 % mentionnée sur les avis d'impôts locaux résulte de la revalorisation de la base locative en augmentation de la part de l'Etat avec l'inflation et l'accroissement de la valeur des biens sur le territoire.



DÉPENSES 2023

Les dépenses prévisionnelles votées s'élèvent à 1 376 384 € en équilibre avec les recettes. Début décembre, le cumul des charges est d'un montant de 1 064 815 €, soit une réalisation de 77,4%.

Les lignes relatives au chauffage urbain, le petit matériel roulant, le transport dépassent les évaluations (charges générales). En revanche, des économies ont été réalisées sur certains postes (maintenance, matériel de voirie...). Avec la reprise de la méthode comptable de manière plus analytique, nous devrions améliorer progressivement au mieux ces composantes.

Pour les charges de personnel, les estimations votées sont réalistes avec une différence qui sera minime après versement des salaires et charges au cours de décembre. Le mouvement de personnel a permis de réduire ces lignes et des efforts sont à poursuivre dans ce sens.

Les charges de gestion courantes, dont le soutien aux associations, sont légèrement inférieures aux prévisions bien que des frais imprévus de scolarité, des cotisations diverses ont été réglés.

Les Investissements

En cette fin d'année, les recettes d'investissement sont très limitées d'une part en raison des économies, qui restent encore une nécessité pour retrouver un équilibre financier fin 2023, d'autre part par l'ensemble des modifications engagées dans l'adaptation de la comptabilité publique. L'actualisation est en cours et les résultats apparaitront dans quelques semaines.

Concernant les dépenses d'investissement, environ 43% du budget ont été réalisées et il faut rappeler que les coûts importants des travaux liés à la distribution d'eau, n'a pas laissé de grandes marges de manœuvre dans la gestion de la trésorerie. Le fait d'avoir remboursé la totalité de nos emprunts temporaires (ligne de trésorerie) en août 2023, nous est apparu comme prioritaire pour limiter les frais financiers au budget général. Nous espérons pouvoir relancer la phase d'entretien de la voirie en 2024 et enfin nous impliquer en faveur de projets attendus dans le village.

Quelques chiffres

La Direction des Finances Publiques réalise un diagnostic pour chaque commune et qui est diffusé en milieu d'année. Pour Chaumont-sur-Tharonne en 2022, la taxe foncière sur les propriétés bâties est à 36,68% et la moyenne départementale de 46,28%. La taxe foncière sur les propriétés non bâties atteint 39,82% et 53,50% dans le Loir-et-Cher. Dans la totalité, les recettes relatives aux impôts locaux contribuent à 30,20% de la capacité d'autofinancement alors que la moyenne départementale est de 43,76%.

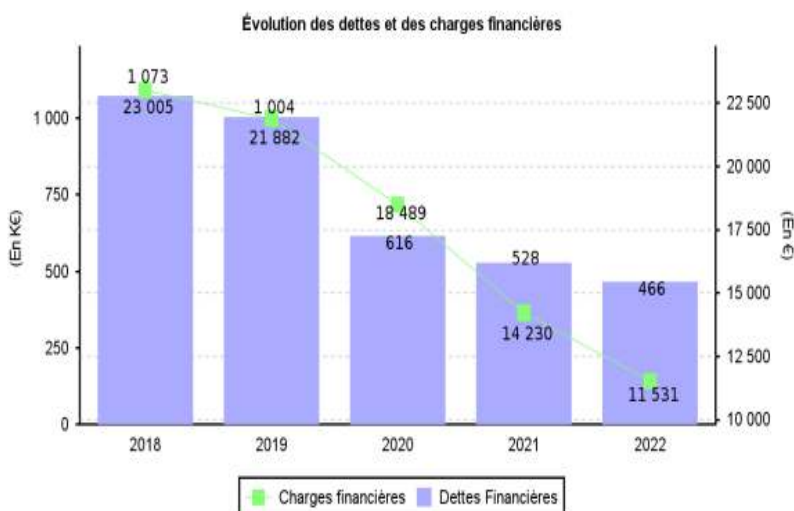
Si les charges externes (dépenses courantes) sont quasi similaires aux autres communes (32%), en revanche, les charges de personnel apparaissent comme très supérieures à Chaumont (53,74% versus 43,87%). Ce point de vigilance avait déjà été évoqué lors de l'examen des comptes communaux.

L'environnement socio-économique recense 620 foyers fiscaux avec 55% de foyers non imposable (niveau département : 54,5%).



Endettement

Année 2022



L'encours de dettes représente le capital restant dû de l'ensemble des emprunts et des dettes souscrits précédemment par la collectivité. Cet encours se traduit, au cours de chaque exercice, par une annuité en capital, elle-même accompagnée de frais financiers, le tout formant l'annuité de la dette.

De son côté, l'Argus des Communes donne une note globale de 12,8/20 à propos de la santé financière de la commune, en particulier liée à la réduction de l'endettement engagée depuis le début du mandat, mais une note de 8,1/20 liée aux dépenses de coûts fixes.

Pays de Grande Sologne : planification stratégique « urbanisme » en coopération pluri-communale.

L'enquête publique du projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Syndicat Mixte du Pays de Grande Sologne s'est terminée le 6 décembre 2023. Le rapport et les conclusions seront mis à disposition du public à la Préfecture du Loir-et-Cher et au siège du Pays de Grande Sologne pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. La rédaction finale du SCoT tiendra compte des avis émis et les documents seront soumis début 2024 à l'approbation des élus du Comité Syndical.

Quelques remarques ont été émises pour chaque commune nécessitant par le représentant du Conseil Régional en juin 2023, approuvant une

vision conservatrice d'une croissance nulle de la population jusqu'en 2030, confortée par les chiffres actuels (environ -0,39%), puis suivie d'une augmentation de 0,3% (légèrement moins de 100 nouveaux habitants/an sur le territoire des 25 communes).

Les projections de consommation foncière (limitation de l'artificialisation des sols de 2021 jusqu'en 2042) prévoient une surface de 26,9 ha dédiée aux activités économiques, 84 ha pour les constructions résidentielles, 12 ha pour les équipements. Les règles « d'attribution »

pour chaque commune nécessiteront de larges concertations constructives.

Les documents de base sont disponibles sur le site internet <https://scotgrandesologne.proscot-eau.fr/>

En 2024, les études seront poursuivies mais à l'échelle de Cœur de Sologne pour rédiger un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Il sera applicable et opposable sur le territoire des 6 communes, tout en maintenant des spécificités liées à chaque collectivité.

Déclaration de travaux et permis de construire : tout au service Urbanisme



Pour rappel, le dépôt et l'instruction des autorisations d'urbanisme sont traités depuis janvier 2022 par les services de l'intercommunalité. Les demandes sont listées et transmises à la Commission Urbanisme pour information et le Maire reste au final décisionnaire et responsable vis-à-vis des documents du Plan Local d'Urbanisme.

La démarche est dématérialisée (formulaire sur internet : <https://sve.sirap.fr/#/041106/connexion>) et les services administratifs de la mairie (à l'accueil ou <https://chaumont-sur-tharonne.fr>) restent à votre disposition avant tout engagement de procédure.

Eau et assainissement : mutualisation dans les tuyaux

Le transfert obligatoire des compétences « eau » et « assainissement » aux communautés de communes est prévu au 1er janvier 2026. Au regard de la complexité de ces transferts mais aussi des conséquences importantes sur l'organisation des services proposés aux usagers, il est indispensable de se préparer et d'analyser le plus en amont possible les modalités d'organisation. Un cabinet a été sélectionné par Cœur de Sologne pour nous accompagner dans le diagnostic des 6 communes. Au préalable, on note un besoin de cohérence et de compatibilité dans les comparaisons de chaque système d'approvisionnement en eau et de traitement des eaux usées. Pour Chaumont, la première étape va être de



disposer d'un budget eau et d'un budget assainissement dissocié. Actuellement, on remarque que de nombreux frais sont affectés au budget général, alors qu'ils devraient rejoindre les lignes de dépenses de l'eau et de l'assainissement. Il est évident que ce transfert aura un impact sur le prix de l'eau avec un alignement progressif.

Par ailleurs, à l'initiative de la commune, un bureau d'études a engagé un schéma patrimonial de notre réseau eau (état des lieux, modélisation du réseau, travaux à envisager, projection financière) soutenu par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.

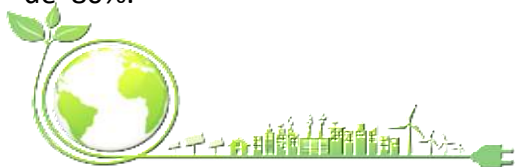
Au mois de décembre 2023, une négociation est en cours pour signer un avenant au contrat actuel avec la SAUR. La reprise des équipements par la commune sera intégrée dans le prix de l'eau 2024.

Transition énergétique

La mairie a remplacé sa chaudière à fuel par une pompe à chaleur, et procédé au traitement et au retrait de cette cuve.

Cette modification a permis de mettre en place une réserve d'eau ainsi que de faire des économies énergétiques.

Les travaux ont été subventionnés à hauteur de 19 220€ par l'Etat (DSIL Préfecture) et 6 406€ DSR (département). Projet subventionné à hauteur de 80%.



Eclairage public



Depuis le 1er novembre 2022, la commune a décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit de 23h00 à 5h00, ce qui a entraîné une diminution de 50% de la consommation.

Cette initiative a permis de réaliser des économies significatives et de réduire les nuisances lumineuses.

Toujours dans l'objectif de la transition énergétique, la commune a installé des ampoules LED à l'Espace Tharonne.

Panneaux solaires

L'installation de panneaux solaires à la salle des fêtes permet de réinjecter l'électricité produite dans le réseau (sans autoconsommation).

Les informations de production peuvent être consultées sur le panneau d'affichage situé sur la façade de l'Espace Tharonne.

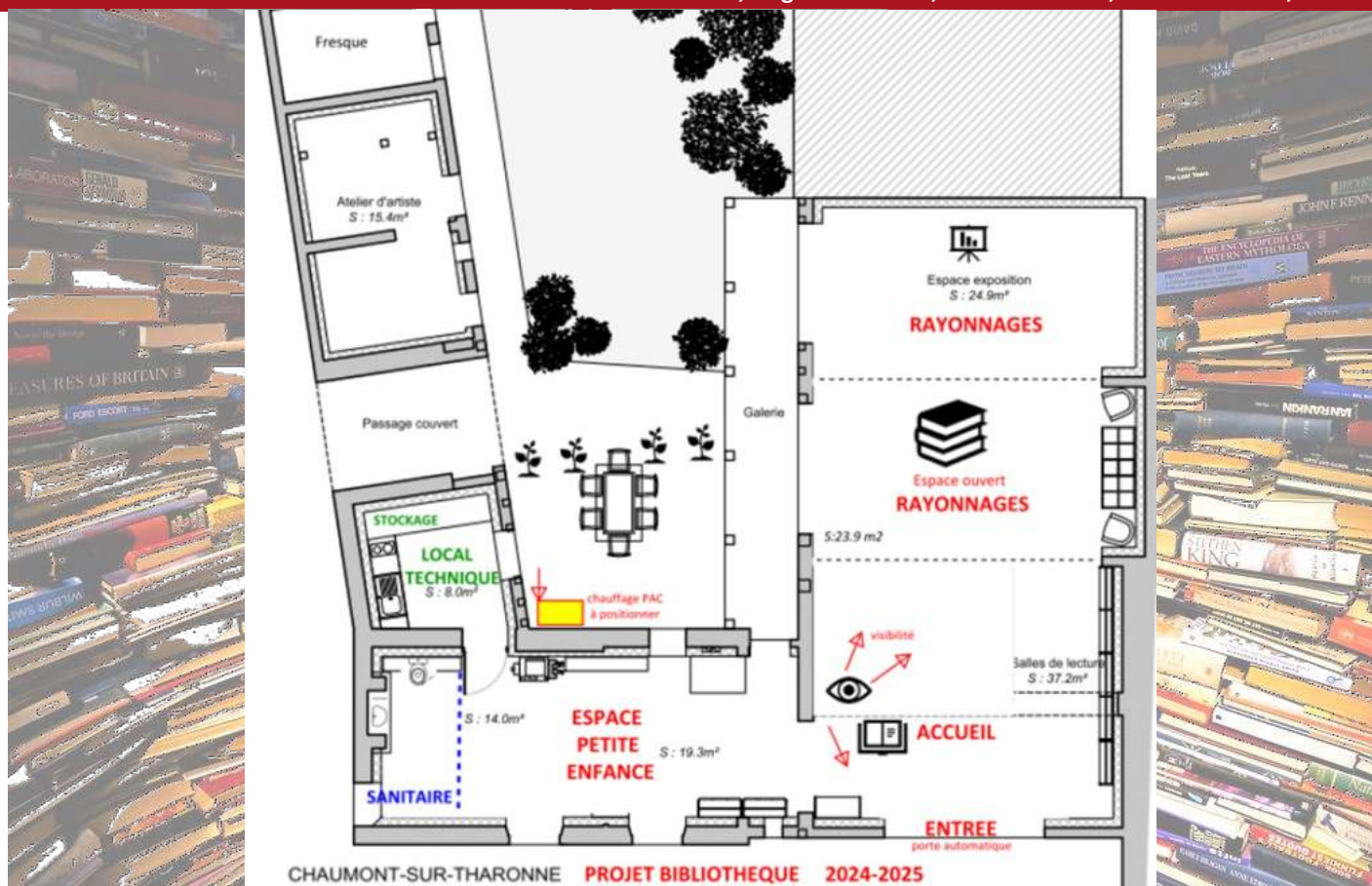


Végétalisation et gestion écologique du cimetière



Embellir le cimetière.

En octobre dernier, des travaux de végétalisation ont été réalisés, les jachères fleuries ont été semées entre les sépultures et les allées ont été parsemées de trèfles et de graminées. Cette initiative offre plusieurs bénéfices tels que le retour de la faune qui avait disparu à cause des pesticides, ainsi qu'une gestion raisonnée et durable de l'entretien.



Le projet initial de restauration des locaux de la cour Vaussion a été très discuté cette année. Le déménagement de la bibliothèque de la rue de Vouzon vers des locaux plus centrés dans le village a reçu l'approbation de principe des usagers et bénévoles. Une première esquisse intégrait une extension vers la rue de la Folie, permettant de profiter d'un large espace d'exposition, d'une salle média, de différentes zones d'accueil... Le chiffrage des travaux a rapidement modéré les enthousiasmes et la concertation avec l'intercommunalité a confirmé l'irréalisme des dépenses prévisionnelles. Les plans d'aménagement ont été revus en conservant les volumes existants et dans une nouvelle disposition fonctionnelle. Un passage de la cour Vaussion vers la rue de la Gare permettra une circulation autour de la fresque napoléonienne et de petites « niches » dédiés à des activités artistiques. La rénovation des toitures a débuté au mois de décembre et les demandes de soutien financier seront déposés pour engager la poursuite du projet en 2024 et 2025.

« Une bibliothèque, c'est la carrefour de tous les rêves de l'humanité » Julien Green

Des nouvelles à partager :

Notre village est en pleine rénovation pour préserver notre patrimoine local. La salle de catéchisme est en cours de rénovation pour être mise en location prochainement. Tous les chemins de la commune ont été équipés de nouveaux panneaux de signalisation. Mieux encore, notre réseau de sentier praticable à pied, à vélo ou à cheval sera maintenant entretenu par la société Crespeau, une entreprise de maintenance basée à la Marolle en Sologne.

7kms : « la virée de la butte », référence aux nombreuses buttes qui entoure le village

12 kms : « les écarts de la pucelle », référence au passage de Jeanne d'Arc sur ce même chemin.

23 kms : « les allées du Beuvron », référence au chemin qui longe le Beuvron



Ateliers mémoire pour les seniors



Exercez votre cerveau avec des ateliers amusants !

Chaque mois, les personnes âgées de 60 ans et plus sont invitées à participer à des ateliers interactifs pour stimuler leur cerveau. Cette année, 20 séquences ont été organisées dans la salle du conseil et dirigées par Rose-Marie Picot, la vice-présidente du Comité Communal d'Action Sociale (CCAS). Ces activités ont connu un grand succès. De nouvelles dates seront proposées en février 2024.

Ma retraite j'en profite



Un spectacle et un forum pour échanger sur les activités près de chez nous.

Le mardi 6 mars, l'ASEPT* Centre-Val de Loire et le CCAS ont organisé une après-midi remplie d'informations et de culture à l'Espace Tharonne.

Dans un premier temps, des partenaires et associations ont présenté des thématiques telles que la santé, le sport, la culture, les loisirs et le bien-être social pour échanger sur les activités disponibles.

Ensuite, la compagnie "Vol de nuit" a proposé une représentation théâtrale en chanson. Une journée riche en partage et en divertissement !

*Association Santé Educative Prévention sur les Territoires



Repas annuel de nos aînés...



En avril dernier, le repas annuel des aînés a été imprégné d'un goût exotique. Les convives se sont rassemblés à l'Espace Tharonne, magnifiquement décoré par les enfants de l'accueil de loisirs, pour savourer un délicieux repas préparé par les agents du restaurant scolaire. Vick a animé cette journée agréable en chansons. Le CCAS a organisé cet événement convivial, offert aux Chaumontais de plus de 65 ans.



Colis de Noël

Le 19 décembre 2023, dans la salle du conseil, plus de 150 colis ont été distribués par les membres du CCAS, aux personnes de plus de 70 ans ayant une résidence principale sur la commune.

A l'issue, une collation a été offerte par la municipalité.



Les colis qui ne sont pas réclamés par leurs destinataires seront redistribués à des personnes dans le besoin.

Cérémonies commémoratives



Cérémonie du 8 mai 1945

Une Chaumontaise parle aux Chaumontais

Le 18 Juin 1940, des soldats tués à Chaumont.

« Et voilà que la déclaration du maréchal Pétain était suivie dès le lendemain 18 juin par celle du général de Gaulle qui, de la BBC de Londres, lançait un appel à la résistance : « La France a perdu une bataille, mais elle n'a pas perdu la guerre !... » Hésitations... comment réagir ?... Et nous ne savions plus quoi penser.

Dès notre retour à Chaumont, nous apprenions que précisément, ce 18 juin, un jeune lieutenant français, Delisle, et plusieurs de ses hommes, des spahis algériens, avaient été tués.

Ils avaient essayé de ralentir un groupe d'Allemands motorisés qui se dirigeaient vers Romorantin. Les Français, dissimulés dans les « bois de l'Épinay », à la sortie du bourg, lancèrent l'attaque sur le premier blindé. L'attaque fut vive, entraînant des victimes de part et d'autre... Un tank resta longtemps sur place, prolongeant le souvenir de cette intervention. Toutes les victimes furent inhumées au cimetière du village en attendant d'être rapatriées dans leurs pays d'origine. Une stèle fut ensuite érigée au lieu-dit « L'Épinay » à la mémoire de ces soldats, et chaque année, le 18 juin, une délégation municipale va s'y recueillir.

Le beau geste de la famille du lieutenant Delisle mérite d'être rapportée : celle-ci fit en effet parvenir 3 000 francs à la commune en mémoire de leur fils, et à destination « d'une personne s'étant distinguée en mettant son courage au service du pays ».

Extrait « Le monde d'hier à Chaumont-sur-Tharonne » Janine Palacin (1922-2023)

Appel du 18 juin 1940 du Général de Gaulle



Armistice du 11 novembre 1918



Samedi 9 septembre, la fête des Garennes a ouvert les festivités avec un concert époustouflant de Ben Toury et ses musiciens. Le pianiste a électrisé le public avec sa maîtrise totale et ses mélodies endiablées. La soirée s'est poursuivie dans une ambiance de folie grâce à un DJ survolté à l'Espace Tharonne. Pour calmer les estomacs affamés, l'association du tennis Chaumontais a tenu le service de restauration.



Le lendemain matin, la fête s'est poursuivie. Dès 6h00, le vide grenier a pris place dans le cœur du village. Aux sons des trompes de chasse, l'inauguration de cette manifestation a débuté en la présence de M Bioulac, Président de la communauté de communes Cœur de Sologne et de l'adjointe au Maire, Rose-Marie Picot accompagnés de conseillers municipaux. Le thème de cette année illustre les vieux métiers, où les visiteurs de tous les âges ont pu découvrir des activités telles que la fabrication traditionnelle du beurre, l'écriture à l'encre, la forge et l'affûtage de couteaux.

Sur l'ensemble de la journée, voici quelques chiffres qui résument cette belle journée:

- 236 coureurs ont participé au trail sur trois courses différentes
- 200 mètres de déballage pour la brocante
- 19 producteurs et artisans présents
- 10 mètres d'espace bien-être pour se détendre
- 200 convives ont dégusté un délicieux jambon à la broche pour le déjeuner
- 7 km d'échappées à vélo



L'après-midi a été rythmée par des démonstrations de danse country et les sons des bandas.



Fête nationale...



Le 13 juillet, la fête était au rendez-vous à l'initiative de l'association du trail des 3 Garennes ! Les gourmands ont pu se régaler avec le repas et la buvette. Pendant la retraite aux flambeaux, 200 lampions ont été distribués aux Chaumontais et aux voisins pour profiter d'un spectacle pyrotechnique, un plaisir pour les yeux. Place Mottu, les danseurs se sont éclatés sur une piste improvisée, aux sons du DJ, dans un décor patriotique qui en a mis plein la vue. Ce rendez-vous annuel a été un vrai succès !



Ce 14 juillet, une nouvelle formule a été proposée. Pique-nique républicain place Beaufrère et rallye photos dans Chaumont, l'après-midi, afin de découvrir ou redécouvrir les « petits coins » de notre beau village .



Illuminations et marché de Noël...

La magie de Noël s'installe dans les rues de Chaumont-sur-Tharonne.

Le 2 décembre, les rues du village se sont illuminées des lumières de fêtes.

Le Père Noël a offert des chocolats aux enfants tandis que la musique traditionnelle retentissait dans le centre bourg, par l'association musicale.

Le Foyer Rural a organisé son marché, proposant aux visiteurs des idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année. Les participants ont été réchauffés par la distribution de chocolat et de vin chaud, parfait par ce froid hivernal de début décembre.



Animations - Fêtes et Cérémonies - Vie associative

La vie associative ...

Les amateurs d'animations de Chaumont sont au bon endroit par l'offre des associations locales! Elles sont la clé de voûte de la vie sociale du village, proposant un panel d'activités pour régaler les locaux.

Et ce n'est pas tout ! Ces joyeux lurons ajoutent du piquant à la vie de la communauté en organisant des événements et des fêtes mémorables. Lorsque la commune s'anime, les associations participent en lien avec la mairie, à un cocktail explosif d'animations !



Les associations Chaumontaises

Amicale de Anciens Combattants, Amicale des Anciens, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Anciens Bolides du Centre, Anciennes Chaumontaises, APE 123 Sologne, Dessin en Sologne, Dirty Paws Caniteam 41, Foyer Rural, Gymnastique de Chaumont-sur-Tharonne, Happy cancer, Le trail des 3 garennes, Les Grenades Roses, Les Roses Norlyne, Rollin'Dancers, Sté de pêche le Martin Pêcheur, Sculp't en Sologne, Tennis Chaumontais, Union musicale, USC Football, Zik'n'Co.

Pour plus d'informations, consulter le site de la commune.

Chaumont Vert ...

CHAUMONT VERT

**Nouvelle activité du Foyer rural, qui se donne
pour objectif d'améliorer l'environnement
et le bien-être de notre commune.**

Plusieurs opérations ont été menées en 2023 :

- Ramassage de déchets sur les bords de route.
- Conférence sur les plantes et la faune invasives.
- Arrachage de raisin d'Amérique.
- Encadrement sur une journée civique, de jeunes Orléanais.
- Information sur les chauves-souris afin de sensibiliser le public à leur utilité. Un quiz permettait de gagner des nichoirs..
- Implication des enfants de l'Atelier Dessin pour proposer un logo *Chaumont Vert* et une signalétique ad-hoc.

Projets pour 2024 :

- Maintenir les actions déjà en place.
- Organiser une conférence sur la météo, ses nouveaux effets, de plus en plus spectaculaires, afin de mieux appréhender leur impact sur l'environnement.



RAMASSAGE DES DÉCHETS



JOURNÉE CIVIQUE



**CONFÉRENCE PLANTES
ET FAUNE INVASIVES**



**ARRACHAGE
RAISIN D'AMÉRIQUE**



**EXPOSITION INFORMATION
SUR LES CHAUVES-SOURIS**



Les nouvelles activités commerciales et prestations de services sur la commune.



Venez découvrir notre sélection de produits pour la chasse, le ball-trap, la randonnée, le camping et la maroquinerie. Dans notre nouvelle boutique AIR & NATURE, nous proposons des articles neufs, en déstockage, et de seconde vie, afin de répondre à tous vos besoins et à votre budget.



HERMÈS RÉNOVATION
Rénovation clés en main

- Électricité générale -
- Plomberie -
- Placo-plâtre -
- Carrelage, faïence -
- Peinture int/ext, volet -
- Parquet -
- Maçonnerie, enduit -
- Isolation phonique/thermique -

Devis sous 48H
7 JOURS SUR 7

GHIOTTI Hermès
Chaumont sur tharonne
41600
Tél: 06.11.82.45.56
hermes84@icloud.com
SIRET : 79987610700019

Hervé Boursain
Télépilote professionnel de drone

- Prise de vue aérienne
- Inspection technique de bâtiment
- Evénements privés

06 10 90 49 82
vueduciel41@gmail.com
Région Centre

Vue du ciel

Laura PERRAULT-BOUSSIER

Prothésiste ongulaire

(Cf article Page 30)



A l'eau MILOU

06 50 52 24 73
aleaumilou@gmail.com
A l'eau Milou a_leau_milou
www.aleaumilou.fr

Cours à domicile, dans votre piscine

- Bébé nageur
- Familiarisation
- Apprentissage adulte/enfant
- Aquagym
- Aquaphobie
- Évènementiel

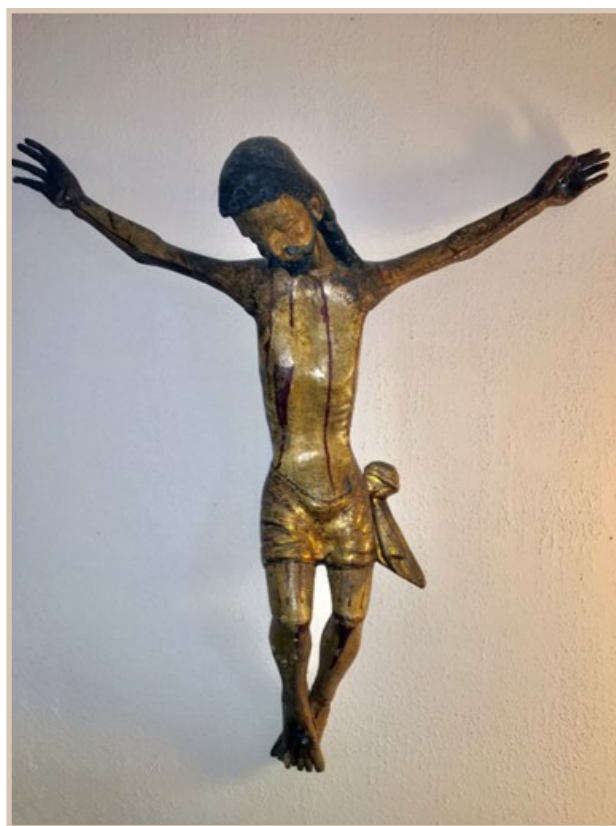
Maître nageuse diplômée du Brevet d'Etat d'Educateur Sportif Activité Natation
Chaumont- Sur-Tharonne

Activité de conseil en immobilier dans les départements du Loiret (45), du Loir-et-Cher (41) et du Cher (18). Nous rayonnons dans tout le massif solognot et plus principalement dans les villages et hameaux situés autour des communes de : la Ferté-Saint-Aubin, Lamotte-Beuvron, Nouan-le-Fuzelier, Salbris, Romorantin-Lanthenay, Sully-sur-Loire, Argenteuil-sur-Sauldre, Bracieux et Vierzon.



Sologne Conseil Immobilier

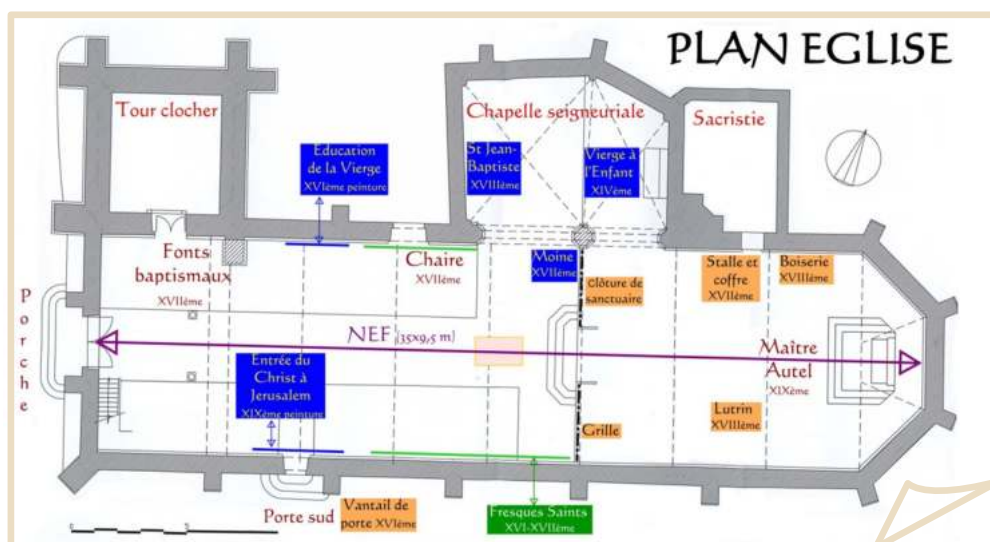
Monsieur Michel Alexandre LVOFF, décédé en 2017, avait émis le souhait de faire don à la commune d'une œuvre de sculpture bois représentant le Christ. M John Michel LVOFF, son fils, a transmis à la mairie cette pièce d'exception du XVIIIème siècle et probablement colombienne. Pour rappel, la famille LVOFF compte parmi ses illustres aïeux, l'écrivain Léon TOLSTOÏ (1828-1910). Un expert sera consulté pour tenter de préciser les origines de l'œuvre, qui sera ensuite exposée indéfiniment dans l'église.



Plan église avec inventaire

Le comité « Historique et Patrimoine Chaumontais » a réalisé un grand ménage de la sacristie et a trié, inventorié divers documents, dont certains présentent un intérêt pour l'histoire de notre village. Avec la reprise des messes dans l'église, un petit espace a été réaménagé par les services techniques pour disposer d'eau et de rangement dans de bonnes conditions. Il reste à poursuivre ces classements puis à dégager l'accès au clocher dans l'objectif futur de valoriser cette pièce. L'idée circule d'aménager le poste d'observation du clocher dans le cadre du réseau de surveillance des départs d'incendie.

A l'initiative de Mme Eliane de Forest Divonne, le conservateur du Louvre chargé des œuvres en dépôt en région a été consulté pour savoir si le tableau « Entrée du Christ à Jérusalem » était inscrit dans les inventaires du musée – et pouvant être revendiqué. Au final, cette œuvre appartient à la commune et semble avoir été offerte par Napoléon III. Une restauration est envisageable, mais au regard de la taille du tableau, les coûts sont susceptibles d'être très élevés.





@ Communiquer avec les services de la commune

Mairie:

contact@chaumont-sur-tharonne.fr

Urbanisme :

urbanisme@chaumont-sur-tharonne.fr

Communication :

communication@chaumont-sur-tharonne.fr

Enfance-jeunesse:

enfance.jeunesse@chaumont-sur-tharonne.fr

Etat civil:

etat.civil@chaumont-sur-tharonne.fr



Espace Tharonne

Mardi 23 janvier 2024

14H30_20H30

Tarif adultes à partir de 14 ans : 9€

Tarif 10 ans jusqu'à 14 ans : 4€

Gratuit moins de 10 ans

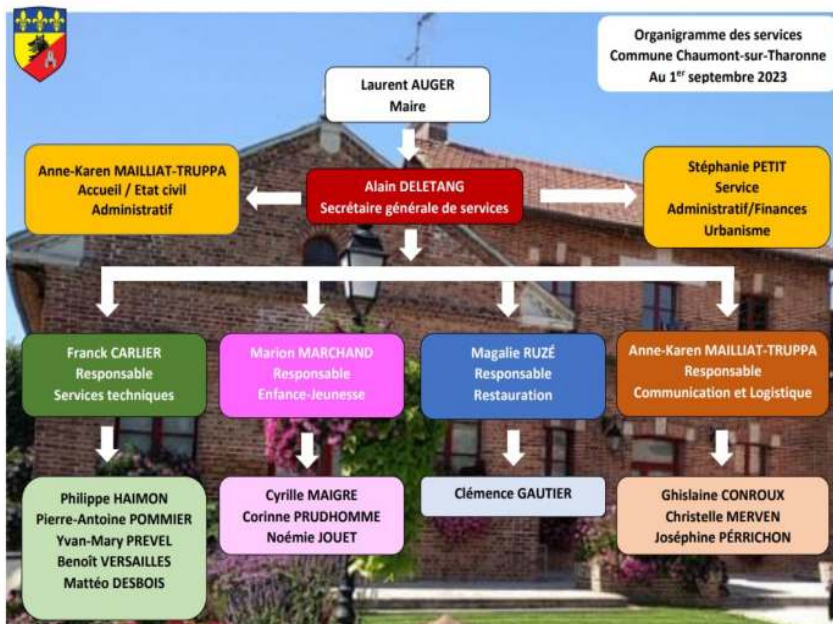
Bande annonce

<http://://lefilmcourjumelle.wordpress.com/>



Le site internet de la commune a été mis à jour .
Flashez le QR code pour obtenir l'information dont vous avez besoin.

Organigramme



Horaires d'ouverture accueil Mairie

	Accueil public	Accueil téléphonique
lundi	9H00 12H00	9H00 12H00
Mardi	9H00 12H00	9H00 12H00 14H00 17H00
Mercredi	9H00 12H00	9H00 12H00
Jeudi	9H00 12H00	9H00 12H00 14H00 17H00
Vendredi	9H00 12H00	9H00 12H00 14H00 17H00
Samedi	9H00 12H00	Fermé



Nouveau conseiller

M Chevreuil Arnaud a été installé en tant que conseiller municipal suite à la démission de M Delétang Alain ayant pris la fonction de secrétaire de mairie.

Hommages...

Trois personnalités uniques qui ont marqué et continuent de marquer la vie de Chaumont.



M Alain Leteillier.

De 1983 à 1995, la commune a bénéficié du dévouement d'un maire dont l'impact est évident notamment par sa contribution à la création du parc de loisirs "Center Parcs" ainsi que par son engagement au développement de la ville. En plus de ses fonctions officielles, il a également servi en tant que menuisier et pompier volontaire au sein de la communauté.



Mme Janine Palacin

En 1983, elle est devenue la première adjointe au maire, son engagement envers la commune et ses habitants étant sans limites. Elle a contribué à l'inscription de l'église Saint-Etienne à l'inventaire des monuments historiques. Récemment, elle a été honorée avec la médaille de la commune et a été nommée citoyenne d'honneur de notre village.



Mme Jocelyne Trèves.

Elle a exercé la fonction de conseillère municipale et d'adjointe au maire durant de nombreux mandats. Elle a dédié une grande partie de son temps et de son énergie pour le bien de notre village, notamment en créant et en rédigeant les bulletins municipaux. De plus, elle a fait preuve d'innovation en organisant des rétrospectives lors des vœux du maire.

La mairie...

Nous exprimons nos meilleurs vœux à Amaury Mathon, qui a récemment obtenu son BAC professionnel et a terminé son stage chez nous à la fin du mois d'août. Nous sommes ravis de voir qu'il poursuit son parcours de formation en alternance dans une autre entreprise.

Serge Conroux, qui a travaillé pour la commune pendant 20 ans, est actuellement en congé indéterminé depuis fin septembre. Nous lui souhaitons une agréable retraite.

M Yvan-Mary Prevel a repris ses fonctions aux services techniques de la commune.



Yvan-Mary Prevel



L'actualité de Coeur de Sologne

Piscine - Nouan-le-Fuzelier, à partir de janvier 2024

un nouveau programme d'activités

Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Aquagym doux 12h15-13h00	*École de l'eau 9h45-10h30 10h45-11h30 11h30-12h15	Aquagym 18h00-18h45	*Aqua-maternité 10h00-11h00	Perfectionnement adultes 9h30-10h30	Vélo aquatique 9h30-10h15
Aquagym 16h15-17h00	Aquagym doux 12h30-13h15	Vélo aquatique 19h00-19h45	Vélo aquatique 12h30-13h15		
Vélo aquatique 17h30-18h15	École de l'eau 13h45-14h30		Aquagym 17h15-18h00		
Vélo Aquatique 19h00-19h45	Aquaconfiance 15h00-15h45		*École de l'eau 2 groupes 17h15-18h00		
Perfectionnement 2 groupes 19h00-20h00	*Jardin aquatique 16h00-17h30		Aquagym 20h00-20h45		
	*Aqua-bébés 17h30-19h00				

*L'aqua-maternité est une activité destinée aux femmes enceintes, un certificat médical de "non contre-indication" vous sera demandé pour participer à l'activité.

*Les "bébés nageurs" : de 6 mois à 3 ans.

*Jardin aquatique : 4 ans à 5 ans

*École de l'eau : à partir de 6 ans

A compter du 8 janvier 2024, les inscriptions pour les activités aquatiques (aquagym, vélo aquatique, aquaconfiance), s'effectueront par l'achat d'une carte de dix séances avec une réservation en amont de la séance.

de nouveaux horaires d'ouverture au public

Mardi 17h15 - 19h
Mercredi 10h30 - 13h
et 14h - 17h30

Vendredi 18h15 - 20h

Jeudi 11h45 - 13h45 →

Samedi 10h30 - 13h

Dimanche 10h30 - 13h

Nouveauté, venez profiter d'une bulle de détente entre 12h et 14h.

Contact : 02.54.88.70.21 / piscines@coeurdesologne.com

Mutualisation « Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin »

Dans le cadre de la mutualisation des compétences et des services, les Secrétaires de mairie des communes de Chaon, Chaumont-sur-Tharonne, Souvigny-en-Sologne, Vouzon, Nouan-le-Fuzelier, les Directrices des Services de Lamotte-Beuvron, de la communauté de communes, du Syndicat Mixte des Ordures Ménagères et du Syndicat du Pays de Grande Sologne se réunissent régulièrement au siège de Coeur de Sologne pour échanger sur des problématiques communes.



Canal de la Sauldre, un héritage Napoléonien à préserver



Vendredi 13 octobre, Pascal BIOULAC Président de Coeur de Sologne, accompagné des représentants au Syndicat de l'Étang du Puits et du Canal de la Sauldre, Mesdames Dasse et Jobez et Monsieur Tarquis, en présence de Madame Courrioux (Maire de Pierrefitte sur Sauldre) représentant Sologne des Rivières, Monsieur Lunet (Maire de Nouan-le-Fuzelier) et de Monsieur Mauchien, Vice-Président de Coeur de Sologne, ce sont réunis à l'écluse de Beauval à Lamotte-Beuvron pour défendre la préservation du Canal de la Sauldre.

**De nouveaux locaux pour la communauté de communes
à compter du 17 novembre 2023
Place Simone Veil - 41600 Lamotte-Beuvron
02.54.83.09.92 – contact@coeurdesologne.com**

Infos Pratiques

Vous désirez servir les autres et ressentir l'utilité de votre action. Devenir sapeur-pompier, c'est s'engager en faveur de valeurs essentielles telles que la solidarité et le civisme. Rejoignez une équipe dynamique et engagée pour mettre en pratique l'altruisme, l'esprit d'équipe et le sens du devoir. Ensemble, préservons nos services de proximité !

Comment rejoindre l'équipe de sapeurs pompiers?

Types d'engagement

- Engagement toutes missions (secours à personnes, incendie, opérations diverses)
- Engagement différencié (Uniquement secours à personnes)

Conditions d'engagement

L'engagement de sapeur-pompier volontaire est subordonné aux conditions suivantes :

- Être âgé de seize ans minimum
- Produire une déclaration manuscrite par laquelle l'intéressé déclare jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice des fonctions
- S'engager à exercer son activité de sapeur-pompier volontaire avec obéissance, discrétion et responsabilité, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Se trouver en position régulière au regard des dispositions du code du service national

A qui s'adresser?

Contactez l'Adjudant-Chef Benoît BRUANDET pour disposer de tous les renseignements
benoit.bruandet@sdis41.fr
06.89.01.08.34

Dépôt des candidatures

Sessions	dates limites dépôt de dossiers	Dates matinée de recrutement
1er trimestre	15/12/2023	13/01/2024
2ème trimestre	08/03/2024	06/04/2024
3ème trimestre	31/05/2024	29/06/2024
4ème trimestre	30/08/2024	05/10/2024

Epreuves

Engagement toutes missions (SUAP-INC-OD)

Epreuve Luc léger : Homme : Palier 6, Femme : Palier 5

Mise en situation SUAP : 1 montée de marches sur 4 étages de la maison à feux du CFIS avec un sac PS porté sur le dos et dans chaque main, un défibrillateur et un aspirateur à mucosités

Mise en situation (remplacement des pompes) : 1 montée de marches sur 6 étages de la maison à feux du CFIS avec un sac PS porté sur le dos et un tuyau dans chaque main.

Engagement différencié (SUAP)

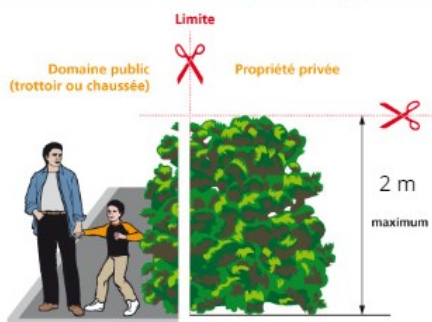
Epreuve Luc léger : Homme : Palier 5, Femme : Palier 4

Mise en situation SUAP : 1 montée de marches sur 4 étages de la maison à feux du CFIS avec un sac PS porté sur le dos, et dans chaque main, un défibrillateur et un aspirateur à mucosités

Mise en situation (remplacement des pompes)

Les bons gestes citoyen...

Elagage et entretien des haies en bordure des voies publiques



Les haies des particuliers doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur doit être limitée à 2 mètres.

L'élagage des arbres et des haies incombe au propriétaire ou locataire, qui doit veiller à ce que la végétalisation ne dépasse pas de sa clôture afin de sécuriser la voie publique.

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit



A votre disposition :

- La plate-forme à Chaumont
- Les déchèteries de la communauté de communes

Infos horaires d'ouverture sur le site internet de la commune



Les horaires de bricolage et jardinage

Du lundi au vendredi : de 8H30 à 19H00
Le samedi : de 9H00 à 12H00 et de 15h00 à 19H00
Dimanche et jours fériés : de 10H00 à 12H00



Le Comité Communal d'Action Sociale vous propose pour cette année 2024, deux nouveaux ateliers.

Inscription à l'accueil de la mairie ou au 02.54.88.84.00
Attention places limitées pour chaque séance.



 **1er jeudi du mois**
de 9h30 à 12h
à la Mairie
de Chaumont-sur-Tharonne

Permanence de Madame Nadine MEZACHE,
animatrice de FRANCE SERVICE

Prenez rendez-vous au 02.54.94.82.98

L'animatrice est là pour:

- ➔ Vous accompagner dans toutes vos démarches administratives auprès des différents organismes comme la CPAM, la CARSAT (retraite), Pôle Emploi...
- ➔ Vous aider dans votre recherche d'emploi (offres, CV, lettre de motivation...)
- ➔ Vous assister pour vos démarches sur un poste informatique

France Services à Lamotte-Beuvron

Horaires d'ouverture :

Du Lundi au vendredi
9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
Fermé le jeudi après-midi

Adresse :

34 rue Durfort de Duras
41600 LAMOTTE-BEUVRON

Contact:

02.54.94.82.98

Comment faire ou refaire ma carte d'identité ou mon passeport ?



Les services de la commune ne délivrent plus les cartes d'identité, ni les passeports.

Pour faire votre demande, vous devez vous diriger vers les communes disposants d'une station d'enregistrement. L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) met à disposition un moteur de recherche afin de vous permettre de trouver un rendez-vous de dépôt en mairie, au plus tôt, toutes plateformes de rendez-vous confondues sur le site suivant :

<https://passeport.ants.gouv.fr/services/acces-facilite-aux-rendez-vous-en-ligne-en-mairie>

La mairie reste à votre disposition pour vous aider dans votre démarche sous certaines conditions :



- ☒ Si vous n'avez pas d'accès internet
- ☒ Si vous n'avez pas d'adresse mail

Veuillez contacter l'accueil de la mairie, afin de prendre rendez-vous.
02.54.88.84.00 ou contact@chaumont-sur-tharonne.fr

SÉNATORIALES 2023



Les sénateurs élus
pour le Loir-et-Cher

Dimanche 24 septembre a eu lieu à Blois les élections sénatoriales, au suffrage universel indirect.

3 conseillers municipaux de Chaumont-sur-Tharonne, délégués à cette élection ont voté pour élire les sénateurs du Loir-et-Cher.

Un sénateur c'est quoi ?

Il dispose des mêmes pouvoirs législatifs qu'un député. Il vote la loi et contrôle le gouvernement. Il représente les collectivités territoriales. Il propose et examine avant l'Assemblée Nationale les projets de loi.



Jean-Luc Brault



Bernard Pillefer

Du changement pour la collecte des ordures....



Le SMICTOM vous informe qu'à compter du 1er janvier 2024, la collecte des ordures ménagères aura lieu tous **les 15 jours**.

Afin de diminuer la quantité de déchets dans votre bac à ordures, l'utilisation du composteur est recommandé.

Dans celui-ci vous pouvez recycler, chez vous, les déchets de

jardin tel que les fleurs fanées, les tontes de gazon mais aussi les restes de repas d'origine végétale comme les épluchures, les coquilles d'œufs, le marc de café...

Retrouvez toutes les informations sur la collecte des déchets sur le site du SMICTOM de SOLOGNE <http://smictomdesologne.com/>

L'adressage...

L'adressage permet de localiser précisément chaque résidence. L'identification des rues et des propriétés hors agglomération sont nombreux et indispensable pour :

- Permettre l'intervention rapide des services d'urgence
- Garantir l'acheminement des courriers et des colis
- Assurer la navigation GPS ...

La commune a l'obligation de finaliser l'adressage pour juin 2024.

Une résidence = un numéro, une dénomination de rue et un code postal.

Bus Gratuit au départ de Rue du labyrinthe

Marché de Lamotte-Beuvron	Marché de la Ferté-Saint-Aubin
Tous les 15 jours les Vendredis Départ 9H20 Retour 11H30	Tous les jeudis fin du mois Départ 9H30 Retour 12H00

Naissances

- 18 décembre 2022 - Damien LESTANT
- 29 juillet 2023 - Juliette CAILLAUDAUD VITTOZ
- 7 octobre 2023 - Elias AUGER
- 28 octobre 2023 - Lily-Rose DUPONT

Félicitations aux heureux parents

Ils se sont unis...

- 16 septembre 2023 - Léa ACCART et Thibaut CHARRON

*Nous leur souhaitons
tous nos vœux de bonheur*



Ils nous ont quittés...

- 27 février 2023 – Serge THIBAUT
- 8 mars 2023 – Alice LAVERT épouse GUENIN
- 16 mars 2023 – Françoise LAVERDURE
- 29 mars 2023 – Janine PALACIN
- 8 mai 2023 – Monique RINGUEDÉ épouse DELAUNAY
- 18 mai 2023 – Jocelyne PATUREL épouse TREVES
- 16 août 2023 – Alain LETEILLIER
- 29 août 2023 – Michel DACRE-WRIGHT
- 2 novembre 2023 – Didier FOUCHER
- 10 décembre – Michel BERTRANEU

Toutes nos pensées vont à leurs proches

FAITS DIVERS 12 / 1911

Le Crime de Chaumont-sur-Tharonne

« Ce qu'est Geneviève Augustine Picot, qui a tué sa tante »



Née à Nouan-le-Fuzelier, le 2 janvier 1890, fille d'Adrien Picot – journalier – et de Joséphine Robert – ménagère-, Geneviève Picot rendait visite régulièrement à sa tante, Célestine Robert, veuve Theulat, brocanteuse et demeurant aux Basses Bordes à Chaumont-sur-Tharonne.

« Au cours de la soirée, et jusque fort dans la nuit, j'ai pu interroger de nombreux habitants de Chaumont-sur-Tharonne, où l'assassinat de Mme Theulat produit une profonde émotion.

L'arrestation de la nièce de la victime a stupéfait tout le monde. Geneviève Picot se montra, jusque l'âge de 15 ans, sage et laborieuse. Mais à 16 ans, elle devint mère et sa famille l'abandonna à son triste sort ; alors ce fut la débâcle.

La malheureuse jeune fille courut les métairies, couchant très souvent à la belle étoile. La veille du crime, elle vint se réfugier sous un hangar, près de la station du tramway et elle passa la nuit dans ce gîte ouvert à tous les vents. Tenaillée par la faim, Geneviève Picot se rendit chez sa tante pour demander à manger.

Surprise par Mme Theulat au moment où elle fouillait un tiroir, la jeune fille affolée, se précipita sur sa tante, la saisit au cou et essaya de l'étrangler. Cependant, une lutte atroce s'engageait : Geneviève Picot lança à la tête de Mme Theulat tout ce qui se trouvait à sa portée, assiettes, écuelles, bouteilles... Elle frappa avec une sauvagerie inouïe jusqu'à ce que la pauvre tante ne donnât plus signe de vie.

Son forfait accompli, elle se dirigea vers l'écurie attenante à la maison, attela le cheval et partit en voiture au milieu de la nuit, en emportant une soixantaine de francs. Ce cheval sera retrouvé à 28 km de Chaumont. Habilement interrogée par Mr Pottier, commissaire divisionnaire, la malheureuse avoua son crime. La criminelle sera bientôt mère pour une seconde fois. »



Mme THEULAT
La victime



Ch'tiot Caquetoire...

Chaumont-sur-Tharonne Janvier, Février, Mars 2024 N°1



#Le chiffre

Sommaire

Page 28

Le Chiffre

Actualités

Page 29

Zoom sur ...

Urbanisme

Agenda des évènements

43

Depuis plus de **43 ans**, Patrick BOTTIER est un Sapeur-Pompier volontaire à Chaumont-sur-Tharonne. Sa motivation première est le devoir envers la communauté et son désir de mettre ses compétences et sa disponibilité au service des autres pour assurer la sécurité de tous. Tout au long de sa carrière, il a continué à se former pour maintenir ses connaissances et se perfectionner dans son domaine. Fort de son expérience, il est devenu le chef de centre de notre commune depuis 18 ans. Patrick considère que le travail d'équipe est essentiel pour se soutenir mutuellement et mener à bien les missions de l'équipe. Être un pompier volontaire est non seulement une responsabilité, mais aussi une source de fierté de servir son prochain.



#Actualités





Commune de
Chaumont-sur-Tharonne

VŒUX 2024

Monsieur le Maire
et le conseil municipal
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie des vœux
le Samedi 13 janvier
15h
à l'Espace Tharonne





Laura PERRAULT-BOUSSIER Prothésiste onguilaire

MariLau Nail'S est une entreprise proposant à ses clients, différentes prestations, dont le Nail Art (Art de décoration sur les ongles). Suite à une reconversion professionnelle, Laura PERRAULT-BOUSSIER a décidé de se lancer dans le Nail Art. Elle a suivi de nombreuses formations dans ce domaine et continue à se perfectionner pour offrir le meilleur service possible à ses clients, en utilisant les techniques les plus récentes. Son ambition : Se spécialiser dans cet art, en réalisant des dessins uniques et personnalisés à la main. Son objectif : Offrir des poses de qualités et originales. MariLau Nail'S vous accueille à son domicile ou chez vous.

Coordonnées / Contact :

5 rue de Chemin Ferré
Chaumont-sur-Tharonne
06.78.14.74.69



Réseaux sociaux flashé le QR code



Un mot Solognot

«A la bonne noute» = « A notre santé »

#Urbanisme

Types	Demandes	Décisions
Déclaration de travaux	Modification de façade - M.Proust et B.Cornette Champs de foire	Accordé avec prescriptions
	Remplacement de poste H.T - R.JONANET Domaine des hauts de Bruyères	Accordé
Permis de Construire	Studio de jardin avec toit terrasse - E.DROUAULT Rue de Vouzon	Refusé
	Permis modification - R.BENICHON Rue de Lamotte	Accordé
Travaux ERP	Changement de destination d'un bâtiment privé J.DAENEN - Lotissement Motte Gaullier	Accordé
	Construction de bâtiment - S.PORTA Aire autoroute Chaumont-sur-Tharonne	Accordé
	Travaux pour SSI - M.THEVENIN Center Parcs	Accordé
Permis d'aménager	Division de parcelle - S.GAUTHEROT Rue de la Marolle	Accordé avec prescriptions

Le suivi des demandes d'urbanisme sont affichés dans le tableau extérieur de la mairie

JANVIER

13

Vœux du Maire

15H00

À l'Espace Tharonne

13

Atelier bien-être

10H30-12H00

Galerie du Caquetoire

Happy Cancer

14

Fête de la soupe

11H00-13H00

Galerie du Caquetoire

Foyer Rural

14

Loto

14H00

Espace Tharonne

«les Grenades Roses »

20

Structures gonflables

Toute la journée

Espace Tharonne

APE 123 Sologne

23

Projection Courjumelle 2

14H30

20H30

Espace Tharonne

27

Atelier adultes

Cuisine et

Gastronomie

Salle des associations

Réservations 06.71.37.41.78



FEVRIER

10

Atelier bien-être

10H30-12H00

Galerie du Caquetoire

Happy Cancer

17

Belote

Après-midi

Espace Tharonne

Amicale des Anciens

18

Carnaval



MARS

2

Atelier enfants

Cuisine et

Gastronomie

Salle des associations

Réservations 06.71.37.41.78

9

Soirée Jazz manouche

18H30

Espace Tharonne

Foyer Rural

16

Atelier adultes

Cuisine et

Gastronomie

Salle des associations

Réservations 06.71.37.41.78

17

Loto

L'après-midi

Espace Tharonne

Amicale des Anciens

30

Atelier bien-être

10H30-12H00

Galerie du Caquetoire

Happy Cancer

CHAUMONT-sur-THARONNE (L.-et-C) — Vue à vol d'oiseau



Chaumont-sur-tharonne

*Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent une
année marquée par l'excellence,
le respect et l'amitié.*

2024